



Ordonnance de télécom CRTC 2011-325

Version PDF

Ottawa, le 16 mai 2011

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
DERYtelecom/Shannon Vision Inc.	Entente d'accès réseau de téléphonie publique commuté pour la revente de service locaux	8340-D41-201105875	le 30 mars 2011

Secrétaire général